

COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE AQUITAINE

CHAMPIONNAT REGIONAL ET DES TERRITOIRES CLUB / PONEYS

A la charge du CRENA (CRE Nouvelle Aquitaine)

- Labélisation des épreuves concernées en « championnat des territoires » et « championnat régional »
- Fourniture pour les podiums : plaques, flots, médailles
- Affichage des partenaires institutionnels sur le site

A la charge des CDE des départements de Nouvelle Aquitaine

S'assurer qu'aucun concours similaire dans le secteur ne sera validé circuit départemental à la date des championnats des territoires/régionaux Club - Poney

A la charge de l'organisateur

- Après saisie de toutes les épreuves, l'organisateur demande la labellisation du concours en Championnat Régional ou des territoires auprès du CRENA et la labellisation du concours en Circuit Départemental auprès de son CDE (avant l'ouverture aux engagements)
- Composition du staff technique « Nouvelle Aquitaine » en concertation avec la commission concernée
- Prise en charge du staff technique
- Perception des engagements : tous les engagements de toutes les épreuves de championnats seront augmentés de 2€. Ces 2€ par engagement seront reversés au CRE (ATTENTION : épreuves par équipe : 8€ / épreuves par paire : 4€)
- Distribution des dotations et fourniture des lots
- > Envoi des résultats sous 48 heures à la FFE ou au SIF et au CRENA.
- Envoi de photos des podiums au CRENA sous 48h
- Mise en œuvre des moyens de qualité correspondant à l'attente des utilisateurs d'un tel événement, à savoir :
 - Techniques
 - Matériel conforme à la discipline et en excellent état
 - Tribune de jury
 - Personnel en nombre suffisant pour l'organisation et pour les aires d'évolution
 - Parking camion différent du parking voitures
 - Potentiel électrique suffisant



- o Réceptifs de qualité :
 - Restauration, accueil du public
 - Sanitaires (proportionnel à la dimension de la manifestation)
 - Hébergement des équidés
- Assurance organisation
- Prise de contact impérative avec le secrétariat du CRENA au plus tard 30 jours avant le 1er jour du championnat
- Déclaration auprès de la SACEM
- Prise en charge des officiels de compétition, du staff technique pour la durée de la compétition
- Prise en charge des repas du délégué et du personnel éventuel du CRENA pour la durée de la compétition
- Etablissement des demandes administratives relatives à l'événement
- PAC approprié au niveau de la manifestation conformément au règlement général avec la recommandation obligatoire pour tous les niveaux

Je m'engage à respecter le cahier des charges ci-dessus		
Nom et Prénom :		
Signature :		



FORMULAIRE DE CANDIDATURE CHAMPIONNAT REGIONAL ET DES TERRITOIRES CLUB / PONEYS

À renvoyer avant le 25 septembre à nouvelle-aquitaine@ffe.com

Merci de cocher la case du championnat pour lequel vous êtes candidat, indiquez la date et renvoyez par mail les deux pages signées (cahier des charges et formulaire) en mettant la chargée de mission en copie.

Championnat des territoires Secteur EST (Creuse, Corrèze, Dordogne, Haute Vienne)		
CSO Club :		
Pony-Games :		
Hunter Club et Poney :		
Championnat des territoires Secteur SUD (Gironde, Landes, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques)		
CSO Club :		
Pony-Games :		
Hunter Club et Poney :		
Championnat des territoires Secteur NORD (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)		
CSO Club :		
Pony-Games :		
Hunter Club et Poney :		
Championnat régional		
Attelage Club et Poney :		
Endurance Club et Poney :		
Endurance en Attelage :		
Equifeel Club :		
Equifun Club :		
Equitation Western Club et Poneys :		
Equitation de Travail :		
Horse-Ball :		
Mountain Trail		
Tir à l'Arc à cheval :		



Ride and run Ride and Bike TREC Club et Poney:	FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
TREC en Attelage :	
Voltige Club :	
Contact organisateur :	
NOM et Prénom :	

Le comité organisateur s'engage à lire et à respecter les préconisations demandées pour l'organisation d'un championnat territorial ou régional

Téléphone :

E-mail:....

Date et signature du représentant du Comité d'Organisation :

Date et signature du Président du CRENA :